

## DIRECTION REGIONALE DE LA REUNION Boulevard de la Providence – CS 71072 97404 SAINT-DENIS CEDEX Tél. 02 62 90 48 00

Reçu le :		
ONF.		
A compter du		

# CENTRE de VACANCES de l'ERMITAGE ILE de la REUNION

DEMANDE de SEJOUR <u>Personnels</u> ONF

Nom at muánam . Ma	DEMANDEUR :			
•	onsieur / Madame			
	complète :			
	Code			
	Mobile : 			
LC	OGEMENT SOUHAITE (par ordre de préfe		u verso)	
1	Il n'y a <mark>pas d'accueil et de départ l</mark> e			Overetité.
	Forfait Linge de Ma			Quantité : _
	Forfait Linge de Mai			Quantité : _
. <u> </u>	Forfait Linge de Mai	$son: \cup OUI/$	⊔ NON	Quantité : _
	☐ Limitée à 21 nuitées pour le	es non-résident	6	
	au	No	mbre de n	nuits:
<b>défaut,</b> indiquer une a	auau	No	mbre de n <u>séjour :</u>	
<b>défaut,</b> indiquer une a	au	No	mbre de n <u>séjour :</u>	
<b>défaut,</b> indiquer une a	auau	No ait s'inscrire leNo	mbre de n <u>séjour :</u>	
<u>défaut, indiquer une a</u> fériode du	auauauauauauauauauauau	No ait s'inscrire le  No No NTS:	mbre de n <u>séjour :</u> mbre de n	nuits :
Adultes et enfa	auauauauauauauaunOMBRE D'OCCUPA nts de + de 18 ans :Enfants 2-18	No ait s'inscrire leNoNo ANTS : ans :	mbre de n séjour : mbre de n Enfant	nuits :
défaut, indiquer une défine du	auauauauau	No ait s'inscrire le s No ANTS: ans: on (1 & 1 bis r	mbre de n séjour : mbre de n Enfants	s 0-2 ans : _
défaut, indiquer une défriode du	auau	No ait s'inscrire le porte de la	mbre de n séjour : mbre de n Enfant enseignés) sur les rev	s 0-2 ans :
défaut, indiquer une a	auauauauau	No ait s'inscrire le porte de la	mbre de n séjour : mbre de n Enfant enseignés) sur les rev	s 0-2 ans :
Adultes et enfarustificatifs à joindre :	auau	No  ait s'inscrire le  No  ANTS: ans: on (1 & 1 bis ren-imposition) atif d'apparten	mbre de n séjour : mbre de n Enfants enseignés) sur les rev ance à l'O	s 0-2 ans :
défaut, indiquer une dériode du	auau	No  ait s'inscrire le  No  ANTS: ans: on (1 & 1 bis ren-imposition) atif d'apparten	mbre de n séjour : mbre de n Enfants enseignés) sur les rev ance à l'O	s 0-2 ans :

- > Effectuer à l'arrivée et au départ l'inventaire des lieux et des objets
- Payer les objets cassés et les dégradations résultant d'un usage anormal des lieux
- Laisser le logement et ses abords en parfait état de propreté
- > Me conformer au règlement intérieur

A ....., le .....

Signature:

### Coordonnées de Brigitte PICARD, Gardienne du Centre : 0693 91 19 23

#### TARIFS PAR LOGEMENT ET PAR NUITEE EN €

### Prévoir draps et taies personnels ou à louer par logement (\*)

Vous seront demandés : 1 chèque de caution de 250 € + 1 chèque de 70 € de pénalité en cas de ménage non fait

N°	Maisons	Capacité Maximum	M. Eco.	M. Eco. II	M. Eco. III	Extérieurs	(*) Forfait Linge de Maison
974-5	MAISON LONGUE 1	4	29	35	40	70	25
974-6	MAISON LONGUE 2	4	29	35	40	70	25
974-7	MAISON LONGUE 3	4	29	35	40	70	25
974-2	PAVILLON MER	4	32	40	48	73	25
974-3	PAVILLON MONTAGNE	5	32	40	48	77	26
974-4	PETITE MAISON	6	34	43	50	93	30
974-9	MAISON DE LA MER	7	38	50	60	110	40
974-8	MAISON CARREE	9	42	54	67	116	45
974-0	GRANDE MAISON	12	50	66	85	147	55

#### (\*) Tarif forfaitaire pour la mise à disposition du linge de maison.

Pour un renouvellement du linge au cours du séjour, le nombre de forfait devra être mentionné sur le formulaire de réservation. Toute demande supplémentaire sera tarifée au montant forfaitaire.

#### Les modalités horaires sont les suivantes :

Arrivées :		Les lundis	entre 15h00 et 19h00			
AIT	ivees:	Du mardi au vendredi	entre 16h00 et 19h00			
Dán	narte •	Du mardi au vendredi	les matins entre 11h00 et 12h30			
Dep	parts :	Les dimanches	entre 16h00 et 19h00			
Dim	nanches :	Uniquement les Sorties se feront de 16h00 à 19h00				
DIII	nanches:	et les entrées suivantes se feront les lundis de 15h00 à 19h00				

# **Formalités**

La demande est transmise à la Direction Régionale à Saint Denis chargée de la gestion des réservations selon les modalités suivantes (au choix):

Par courrier postal:

ONF – Direction Régionale Réservations Ermitage Boulevard de la Providence CS 71072 97404 Saint Denis CEDEX

Par courrier électronique à : reservation.ermitage@onf.fr

# Le paiement doit obligatoirement être effectué 15 jours avant le début du séjour.

Le règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable secondaire de l'ONF:

Direction Régionale ONF - Réservations Ermitage Boulevard de la Providence - CS 71072 97404 Saint Denis CEDEX http://www.onf-centre-vacances-ermitage.re

